



Annexe 2 : Dossier de candidature

Appel à manifestation d'intérêt d'établissements et/ou de services pour l'accueil de mineurs de retour de zone d'opérations de groupements terroristes



Nota bene :

Le public est composé de filles et de garçons âgés de 0 à 18 ans, étant précisé que jusqu'à présent, environ 90 % des enfants de retour de zone sont âgés de moins de 10 ans à leur arrivée sur le territoire français.

De plus, le maintien des fratries dans le même lieu d'accueil apparaît d'autant plus important que les autres liens familiaux auront été ou seront interrompus à l'arrivée des enfants en France.

En outre, il devra être recherché des modalités de placement pérennes pour garantir le plus de stabilité possible aux enfants.

SOMMAIRE

1. Présentation du porteur de projet.....	4
1.1. Présentation du gestionnaire de la structure	4
1.2. Présentation de l'établissement ou du service	4
1.3. Documents fondateurs de l'établissement social et médico-social	6
1.4. Démarche qualité de l'établissement ou du service	7
1.5. Ressources humaines de l'établissement ou du service	7
1.6. Encadrement des enfants au quotidien.....	9
1.7. Modalités de travail entre les professionnels	11
1.8. Gestion des situations de crise	11
2. Présentation du projet spécifique d'accompagnement des enfants de retour de zone d'opérations de groupements terroristes au regard du cahier des charges	12
2.1. Motivations de la structure à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt	12
2.2. Prise en charge spécifique des enfants de retour de zone d'opérations de groupements terroristes.....	12
2.3. Documents structurels de la prise en charge	136
2.4. Droits des enfants accueillis	137
2.5. Formations et accompagnement des professionnels	138
2.6. Budget prévisionnel	20
DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER.....	21
ANNEXE BUDGETAIRE	22

1. Présentation du porteur de projet

1.1. Présentation du gestionnaire de la structure

Identité de la structure (raison sociale) :

.....

Statut : Public Privé

Objet social :

.....

Responsable légal :

.....

Siège social :

.....

Pour les associations et les fondations :

SIREN : Date de dépôt des statuts :/...../.....

Membres du conseil d'administration (en précisant les personnes membres du bureau et leur fonction) :

.....

.....

.....

Reconnue d'utilité publique : OUI NON

1.2. Présentation de l'établissement ou du service

Nom de l'établissement ou du service :

.....

Adresse :

.....

SIRET :

.....

Date d'autorisation au titre de l'article L.313-1 du CASF :/...../.....

Date d'habilitation du ministère de la Justice au titre des articles 375 et suivants du Code civil :/...../.....

Date d'ouverture de l'établissement :/...../.....

Type de structure (établissement ou service) :

Établissement d'accueil de protection de l'enfance :

Foyer départemental de l'enfance

Maison d'enfants à caractère social

Village d'enfants

Autre :

Pouponnière à caractère social

Lieu de vie et d'accueil

Service de placement familial

Service de placement familial thérapeutique

Public accueilli :

.....
.....

Nom et prénom du directeur :

.....

Capacité d'accueil globale :

.....

Autres éléments de contenu de l'autorisation :

.....
.....

Accueil à temps complet sur l'ensemble de l'année : Oui Non

1.3. Documents fondateurs de l'établissement social et médico-social

■ **Projet d'établissement**

Quels sont les fondements du projet d'établissement ou de service ?

.....

.....

.....

■ **Projet pédagogique / thérapeutique**

Quels sont les fondements théoriques du projet pédagogique et ou thérapeutique de la structure ?

.....

.....

.....

Quelles sont les modalités de mise en œuvre du projet pédagogique/thérapeutique ?

.....

.....

.....

■ **Livret d'accueil**

L'établissement ou le service dispose-t-il d'un livret d'accueil ? OUI NON

■ **Charte des droits et libertés**

La charte des droits et libertés est-elle affichée dans les locaux ? OUI NON

Comment l'établissement ou le service veille-t-il au respect de cette charte ?

.....

.....

.....

→ **Le projet d'établissement, comprenant le projet pédagogique/thérapeutique et le règlement de fonctionnement, doit être joints au dossier.**

1.4. Démarche qualité de l'établissement ou du service

Date de la dernière évaluation interne :/...../.....

Contenu des conclusions de la dernière évaluation interne et actions menées depuis par la structure :

.....
.....
.....

Date de la dernière évaluation externe :/...../.....

Contenu des conclusions de la dernière évaluation externe et actions menées depuis par la structure :

.....
.....
.....

Autres audits/évaluations menés (date, conclusion et actions menées depuis par la structure) :

.....
.....
.....

1.5. Ressources humaines de l'établissement ou du service

■ Ancienneté des professionnels de la structure

Nombre de professionnels présents depuis moins d'1 an :

Nombre de professionnels présents depuis plus d'1 an et moins de 5 ans :

Nombre de professionnels présents depuis plus de 5 ans :

■ Répartition hommes/femmes dans le personnel éducatif :

Nombre d'hommes :

Nombre de femmes :

■ Convention collective appliquée (pour les structures privées) :

.....

▪ **Tableau des effectifs globaux**

POSTE	ETP	QUALIFICATIONS	OBSERVATIONS
Directeur			
Adjoint au directeur			
Médecin psychiatre ou pédopsychiatre			
Médecin généraliste ou pédiatre			
Psychologue			
Infirmier			
Cadre infirmier			
Psychomotricien			
Cadre socio-éducatif			
Éducateur spécialisé			
Éducateur sportif			
Chargé d'insertion sociale et professionnelle			
Animateur			
Agent administratif			
Agents techniques (cuisinier, personnel d'entretien, jardinier, lingère, etc.)			
Autres			
TOTAL			

→ Le gestionnaire doit en outre joindre un organigramme de l'établissement ou de la structure, ainsi que le planning type des professionnels sur une semaine.

1.6 Encadrement des enfants au quotidien

a) Pour un service de placement familial (*y compris thérapeutique*)

Nombre moyen d'enfants par assistant familial :

Quelle sont la fonction, l'engagement et le rôle du référent éducatif ?

.....
.....

Comment sont choisis les référents éducatifs des enfants ?

.....
.....

Nombre de situations suivies par chaque référent éducatif :

.....

Comment sera organisée la prise en charge des fratries au sein du service de placement familial ?

.....
.....
.....

Comment s'organisent les périodes de vacances :

.....
.....
.....

b) Pour un établissement et un lieu de vie et d'accueil

Nombre d'unités de vie dans la structure :

Nombre moyen d'enfants par unité de vie :

Comment sont organisés les groupes d'enfants dans la structure ? (par classe d'âge, en âges mélangés, par fratries, etc.) :

.....
.....
.....

Groupe : mixte filles garçons

Chambre : individuelle partagée ; si oui, combien de lits par chambre :

.....

Comment sera organisée la prise en charge des fratries au sein de l'établissement ?

.....

.....

.....

Quelle sont la fonction, l'engagement et le rôle du référent éducatif ?

.....

.....

.....

Comment sont choisis les référents éducatifs des enfants ?

.....

.....

Nombre de situations suivies par chaque référent éducatif :

Est-ce qu'il y a un cadre de proximité en lien direct avec les professionnels de l'unité ? Si oui, quel est son rôle ?

.....

.....

Nombre et qualification des professionnels encadrant l'unité de vie :

➤ En journée en semaine :

.....

.....

➤ La nuit :

.....

.....

- Les week-ends et les jours fériés :

.....
.....

Comment s'organisent les périodes de vacances :

.....
.....

1.7 Modalités de travail entre les professionnels

Forme, fréquence et participation des temps de travail collectifs (à distinguer entre les différentes instances) :

.....
.....
.....

Modalités de partage des informations et des observations entre les professionnels et la direction de l'établissement :

.....
.....
.....

1.8 Gestion des situations de crise

Comment l'établissement gère-t-il une situation de crise :

- En termes de prise de charge de l'enfant ?

.....
.....

- En termes de soutien aux professionnels ?

.....
.....

2. Présentation du projet spécifique d'accompagnement des enfants de retour de zone d'opérations de groupements terroristes au regard du cahier des charges

2.1. Motivations de la structure à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt

Pourquoi la structure candidate-t-elle ?

.....
.....
.....

De quelle manière, cette candidature s'inscrit-elle dans le projet global d'établissement ou de service ?

.....
.....
.....

2.2. Prise en charge spécifique des enfants de retour de zone d'opérations de groupements terroristes

■ Modalités d'évaluation des besoins de l'enfant

Comment et par qui seront évalués les besoins de l'enfant ?

.....
.....

■ Référent de l'enfant prévu par le cahier des charges

Comment sera-t-il désigné ?

Quel sera précisément son rôle vis-à-vis des partenaires ?

.....
.....
.....

▪ **Santé (pour mémoire, un bilan est prévu par l'instruction du Premier ministre du 23 février 2018 et doit être réalisé dans les établissements référents identifiés par les agences régionales de santé – cf. annexe 2 de l'instruction)**

Comment sera organisé le bilan de santé somatique et médico-psychologique de l'enfant (en lien avec le service de l'ASE et l'ARS) ?

.....

.....

.....

Comment sera organisée la poursuite des soins préconisés dans le cadre du bilan somatique et médico-psychologique (suivi médical, professionnels concernés, traçabilité, comitologie, etc.) ?

.....

.....

.....

Comment seront organisés les partenariats avec les acteurs de santé

.....

.....

.....

▪ **Accompagnement des enfants aux audiences,**

Comment et par qui sera organisé l'accompagnement des enfants aux audiences du juge des enfants ?

.....

.....

.....

▪ **Scolarité**

En tant qu'établissement et/ou service candidatant à l'accueil de mineurs de retour de zone d'opérations de groupements terroristes, comment envisagez-vous les liens avec l'éducation nationale, notamment le lien de scolarisation pour une cohérence entre projet éducatif et parcours scolaire ?

.....

.....

.....

.....

Avez-vous entamé une première prise de contact avec un représentant institutionnel de l'éducation nationale au niveau départemental ?

.....

.....

.....

▪ **Pratique d'un culte**

Comment la demande de la pratique d'un culte pourra-t-elle, le cas échéant, être prise en compte ?

.....

.....

.....

Comment envisagez-vous la pratique de ce culte au sein de l'établissement en fonction de l'âge des enfants accueillis et tout au long de leur prise en charge¹ (prières, alimentation, participation aux activités, mixité, vêtue, etc..) ?

.....

.....

.....

▪ **Relations avec les titulaires de l'autorité parentale, la famille et l'environnement de l'enfant**

Dans le cadre de ce qui est ordonné par l'autorité judiciaire et en lien avec l'aide sociale à l'enfance, comment sera assuré le maintien des liens avec la fratrie et/ou les parents/titulaires de l'autorité parentale et/ou les grands-parents et/ou la famille élargie et/ou les autres membres de l'environnement de l'enfant ?

.....

.....

.....

.....

¹ Pour les adolescents, la structure peut se référer à la note DPJJ du 4 mai 2015 sur les lignes directrices relatives à l'élaboration du règlement de fonctionnement des établissements collectifs de placement judiciaire du secteur public et du secteur association habilité : http://www.textes.justice.gouv.fr/art_pix/JUSF1511218N.pdf

Comment seront organisées les visites (y compris les éventuelles visites des parents en détention) ? Qui assurera les visites en présence d'un tiers le cas échéant ?

.....

.....

.....

Comment pensez-vous organiser le partenariat avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation en charge du suivi des parents (en lien avec la PJJ et l'ASE) ?

.....

.....

.....

■ **Transport vers l'extérieur (école, consultations, loisirs, ...)**

Comment envisagez-vous le transport et l'accompagnement des enfants à l'extérieur ?

.....

.....

.....

.....

■ **Travail avec les partenaires**

Comment pensez-vous organiser la participation aux instances de travail partenariales sur le suivi de l'enfant ?

.....

.....

.....

Plus spécifiquement, comment pensez-vous organiser le partenariat avec :

- Le service départemental de l'aide sociale à l'enfance

.....

.....

- Le juge des enfants et les autres autorités judiciaires éventuellement impliquées ?

.....

.....

Le cas échéant, comment envisagez-vous le travail avec les services de la protection judiciaire de la jeunesse lorsque ceux-ci sont mandatés dans le cadre d'une mesure judiciaire d'investigation éducative ou d'une mesure éducative en milieu ouvert) ?

.....
.....
.....

■ **Compléments**

Prévoyez-vous d'autres prestations à offrir à ces enfants afin de répondre à leurs besoins spécifiques ?

.....
.....
.....

2.3. Documents structurels de la prise en charge

■ **Modalités de participation au projet pour l'enfant, à sa mise en œuvre et à sa mise à jour**

Qui se chargera, au sein de la structure, de la participation du projet pour l'enfant sous la coordination du conseil départemental ?

.....
.....
.....

■ **Modalités de réalisation du document individuel de prise en charge de l'enfant/contrat de séjour**

Quelle forme prendra le document individuel de prise en charge/contrat de séjour ?

.....
.....

Qui sera en charge de la réalisation de ce document au sein de l'établissement ?

.....
.....

▪ **Modalités de participation au rapport de situation de l'enfant**

Quelle forme prendra le rapport de situation de l'enfant ?

.....
.....

Qui participera, au sein de l'établissement, à la réalisation de ce rapport ?

.....
.....

2.4. Droits des enfants accueillis

▪ **Histoire de vie de l'enfant**

Comment la structure recueille, médiatise et conserve l'histoire et le parcours de la vie de l'enfant (album-photos des enfants, documents concernant l'enfant, courriers, etc.) ?

.....
.....

▪ **Accès des enfants à leur dossier**

Les enfants en âge de discernement peuvent-ils avoir accès à leur dossier ?

OUI NON

Si oui, dans quelles conditions ?

.....
.....

▪ **Comment sont partagées les informations avec l'enfant ?**

.....
.....

▪ **Conseil de vie sociale (CVS)**

Existe-t-il un CVS dans l'établissement ? OUI NON

Si oui, comment est élu le CVS ?

.....
.....

De qui est composé le CVS ?

.....
.....

■ **Participation des enfants au renouvellement du projet d'établissement ou de service, du projet pédagogique, etc.**

La participation des enfants au projet d'établissement, ou de service, du projet pédagogique, etc., est-elle prévue ? Le cas échéant, sous quelles conditions ?

.....
.....

2.5. Formations et accompagnement des professionnels

■ **Formation continue suivie spécifique des professionnels qui accompagneront les enfants de retour de zone d'opérations de groupements terroristes**

Professionnels concernés	1	2	3	4	5	6
Diplôme / Spécialité(s)						
Types de formations reçues / volume horaire						
Dates des formations						
Organismes de formation						

La structure s'engage-t-elle à ce que ses professionnels suivent les formations proposées par l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (et ses pôles territoriaux) ?

OUI NON

Les professionnels ont-ils accès aux autres formations recensées par le SG-CIPDR ?

OUI NON

Si les professionnels n'ont pas encore suivi de formations spécifiques à l'accompagnement de ces enfants (cf. Point 7 du Cahier des charges), quels sont vos engagement pour y répondre (contenu des formations, durée, organisme de formation, calendrier,...) ?

.....
.....
.....

■ Accompagnement des professionnels

De quel accompagnement bénéficient/bénéficieront les professionnels pour l'accueil de ces enfants, concernant :

- Le soutien et la sécurité des équipes ?

.....
.....

- L'analyse des pratiques professionnelles (préciser la fréquence)?

.....
.....

- Les modalités de partage des observations et des informations ?

.....
.....

- Autres ?

.....
.....
.....

2.6. Budget prévisionnel

Activité prévisionnelle de l'établissement :

Volume annuel d'activité estimé (enfant de retour de zone compris)	
Charges annuelles estimées	
Estimation des produits annuels nécessaires au fonctionnement de l'établissement ou du lieu de vie	

Estimation du prix journalier de prise en charge dans l'établissement :

Prix de journée	
-----------------	--

→ La structure est priée de remplir l'annexe financière jointe au dossier de candidature.

DOCUMENTS À JOINDRE AU DOSSIER

- Projet d'établissement**, comprenant le **règlement de fonctionnement** et le **projet pédagogique** répondant au cahier des charges
- Copie des statuts** de l'association gestionnaire le cas échéant
- Arrêté d'autorisation**
- Arrêté d'habilitation justice**
- Organigramme et planning type des professionnels sur une semaine**
- Plan des locaux** pour les établissements
- Annexe budgétaire complétée (cf. ci-après)**

ANNEXE BUDGETAIRE

BUDGET PREVISIONNEL					
Charges d'exploitation			Produits		
Compte		montant	Compte		Montant
60					
61					
62					
63					
64					
65					
66					
67					
68					
TOTAL		TOTAL	